



RÉUNION EUROPÉENNE SPÉCIFIQUE SUR LE MÉTIER DE CHEF DE BORD

Paris, le 1^{er} février 2021

LE SUJET

Le 15 décembre 2020 a eu lieu une réunion avec l'ETF (European Transport Federation) regroupant des syndicats ferroviaires de plusieurs pays de l'Union européenne (Italie, Autriche, République tchèque, Allemagne, France, Belgique, Norvège, Finlande, Russie). Cette réunion, exclusivement centrée sur le métier de chef de bord, avait pour but d'avoir un retour sur la situation que nous vivons depuis mars 2020 et les diverses mesures sanitaires mises en place.

LORS DE CETTE RÉUNION, UN TOUR DE TABLE A ÉTÉ RÉALISÉ AUTOUR DE 3 QUESTIONS :

- **Quelle est la situation en matière de santé et de sécurité au travail ?**
Concernant la santé et la sécurité au travail, les mesures de protections individuelles des salariés ont bien été mises en place malgré quelques difficultés au début de la crise sanitaire (principalement sur le déploiement des masques du fait de la forte demande mondiale).
La baisse de la fréquentation des transports est une réalité dans tous les pays européens, même si certaines métropoles ont décidé de garder un trafic normal afin de permettre aux voyageurs de

garder une distanciation durant leurs trajets en train.

Afin de limiter l'impact financier pour le personnel des trains, des accords de rémunération sur l'activité partielle ont été signés garantissant à minima 80 % de leur salaire.

- **Quelles sont vos expériences d'agressions ? Êtes-vous tenus d'appliquer des mesures de protection de santé envers les passagers ?**

Les différents Gouvernements européens ont mis en place des mesures permettant de verbaliser ou d'expulser les voyageurs ne voulant pas respecter les mesures sanitaires à bord. Mais cela reste difficile, pour les chefs de bord, d'appliquer ces mesures. Des agressions verbales ou physiques par des voyageurs sont à déplorer dans tous les pays.

Au début du premier confinement, aucun contrôle des titres de transport n'a été réalisé. Lors de la reprise des contrôles, de nombreuses personnes démunies de titres de transport pensaient que les transports étaient gratuits tant que la crise sanitaire était présente. Cela a généré des situations conflictuelles.

- **Quel impact attendez-vous de la COVID-19 sur l'avenir de la profession ?**

L'impact de la crise sanitaire sur l'avenir du métier en matière de numérisation n'est pas significatif car la digitalisation était déjà déployée en amont. La baisse du nombre de points de vente et le passage au tout numérique sont d'actualité depuis quelques années déjà.

CAMPAGNE POUR LE MAINTIEN DU PERSONNEL DE BORD :

Le lancement d'une "campagne européenne du Rail ayant pour thème "Plus de personnel dans les trains et les gares", initialement prévu en 2020, est reporté à fin 2021.

Les participants des différents pays estiment que cette campagne sera compliquée à mettre en place, car de nombreuses différences sur la politique d'équipement en personnel de bord existent entre les pays. Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, la campagne sera réalisée via une communication écrite percutante pour convaincre l'opinion publique de l'importance de la présence humaine dans les trains.

L'UNSA-Ferroviaire participera à cette campagne

INITIATIVE POUR DYNAMISER LE TRANSPORT INTERNATIONAL DE VOYAGEURS ET LES TRAINS DE NUIT :

L'ETF salue les initiatives de l'Union européenne pour développer le transport international et les trains de nuit européens. L'ETF soutiendra l'idée d'obligation de service public pour les services internationaux de passagers longue distance.

Le développement du transport ferroviaire international de passagers et la promotion des trains de nuit doivent reposer sur des conditions d'emploi et de travail de haut niveau pour éviter tout dumping social.

L'UNSA-Ferroviaire a toujours défendu la mise en place d'une convention collective de branche de haut niveau pour éviter le dumping social.

« ANNÉE EUROPÉENNE DU RAIL » :

La Commission européenne a déclaré l'année 2021 comme Année Européenne du Ferroviaire, avec pour objectif de promouvoir le rail dans tous les pays européens en sa qualité de mode attractif de transport au regard des objectifs climatiques européens.

Les points qui seront mis en avant durant cette année du rail sont :

- Promouvoir un moyen de transport sûr et écologique (Fret et voyageurs).
- Sensibiliser l'opinion publique sur les travailleurs du rail.
- Démanteler les faiblesses sociales du transport en dénonçant la libéralisation et le dumping social.
- Développer les trains internationaux.
- Promouvoir l'équipement en personnel de bord. Systématiser l'humain à bord des trains.
- Relancer les trains de nuit. Bien veiller à ne pas favoriser le low cost. Les entreprises existantes ont su faire et savent toujours faire. Le risque de voir des entreprises ferroviaires se positionner pour le profit et non pour répondre à une demande existe.
- Attirer les femmes et les jeunes travailleurs avec des conditions de travail de qualité.
- Renforcer le dialogue social avec les entreprises ferroviaires au niveau national et au niveau européen.

L'année européenne du rail doit être utilisée comme un moyen de repenser la politique ferroviaire ainsi que les politiques européennes des transports en général.

L'UNSA-Ferroviaire ne peut être que favorable à une prise en compte de l'aspect environnemental dans le développement du ferroviaire. La crise sanitaire récente a montré la pertinence du Fret ferroviaire pour les flux vitaux et nécessaires à la bonne marche de l'économie. Nous serons donc impliqués à tout niveau, européen, français, et dans les Entreprises Ferroviaires pour favoriser ce mode de transport propre et écologique.

L'UNSA-Ferroviaire constate une nouvelle fois que les problématiques ferroviaires sont communes à tous les pays, et les réponses des entreprises ou gouvernements largement insuffisantes.

L'UNSA-Ferroviaire participera à toute démarche permettant de développer le ferroviaire (fret ou voyageur), promouvoir l'équipement en personnel de bord et défendre les conditions sociales des salariés.

CONTACTS

Saïd NEKI neki.s@unsa-ferroviaire.org
Cédric ADAMCZYK adamczyk.c.unsa@gmail.com